

Privilège—M. Chrétien

Le 24 juillet 1975, le député de York-Simcoe, maintenant président du Conseil du Trésor (M. Stevens) disait, et je cite:

[Traduction]

Les ministres présentent leur exposé budgétaire et leur apportent par la suite les modifications qu'ils jugent nécessaires, sous le sceau du secret. Les exposés budgétaires, par exemple, sont habituellement présentés le soir pour éviter toute répercussion sur la bourse. La tradition du secret fait en sorte que tous les Canadiens sont traités sur le même pied dans le cadre des mesures budgétaires et que l'annonce de ces mesures est faite d'abord à la Chambre et non individuellement à ceux qui n'ont pas et ne devraient pas avoir accès à cette information. Selon moi, le secret qui entoure le budget est essentiel pour garantir à tous les contribuables que tous doivent porter leur part du fardeau fiscal et que surtout ceux qu'ils ont élus pour les représenter à la Chambre des communes ne peuvent échapper aux lois approuvées pour tout le monde... Il ne s'agit pas simplement du caractère confidentiel du budget, mais de l'importance de garder sous silence toute modification fiscale. Je prétends que c'est la même chose.

Tous les ministres des Finances se sont élevés contre le fait que cette tradition leur nuisait dans les consultations normales qu'ils désiraient avoir, que ce soit avec les gouvernements provinciaux, les représentants des milieux d'affaires, les économistes et ainsi de suite. Les ministres des Finances se sont toujours montrés particulièrement prudents dans ce domaine. Il y a naturellement des précédents bien établis sanctionnant cette vieille tradition britannique qui veut que les ministres des Finances gardent secrets les renseignements se rapportant au budget. C'est d'ailleurs là une chose à laquelle moi-même et mes prédécesseurs avons fait très attention. Je n'ai pas l'intention de réciter tous les précédents mais il y a en Angleterre deux cas bien connus où les ministres ont révélé sans y faire attention des renseignements relatifs au budget ou que quelqu'un de leur entourage l'a fait, comme dans le cas de Hugh Dalton, un ancien Chancelier de l'Échiquier qui a dû démissionner à la suite d'une telle affaire.

Au Canada, en 1975, il y a eu le cas d'un député, en l'occurrence le député de Kenora-Rainy River (M. Reid) qui a été accusé par l'opposition de l'époque d'avoir divulgué des renseignements relatifs au budget, ce qu'il a nié. Malgré son démenti, la Chambre a décidé qu'il devait se justifier devant un comité. Il a donc comparu devant un comité de la Chambre et expliqué l'affaire, ce qui a permis de démontrer qu'il n'avait rien commis de répréhensible et qu'aucune fuite n'était intervenue. Il n'empêche que certains députés et particulièrement des députés qui font partie du gouvernement actuel se sont livrés à des insinuations et à des accusations de toutes sortes si bien que plusieurs semaines après qu'on eut statué dans cette affaire, le député a continué d'être victime de ces manœuvres. Il a fallu que les tribunaux se prononcent pour établir son innocence aux yeux du public canadien.

Lundi soir, aux actualités nationales du réseau CTV, le chef du bureau d'Ottawa, Craig Oliver, l'un des plus anciens membres de la tribune parlementaire, journaliste très estimé qui n'aurait pas diffusé cette information s'il n'avait pas été absolument sûr de ses sources, a déclaré ce qui suit:

Le budget du ministre des Finances frappera durement les grandes sociétés du Canada. Leur taux d'imposition augmentera de cinq points, passant de 46 à 51 p. 100. Le gouvernement compte percevoir un milliard et demi de dollars grâce à ces mesures qui, nous dit-on, porteront le taux d'imposition des sociétés à son niveau le plus élevé depuis des années. Des allègements fiscaux dorénavant pendant la pilule.

Par ailleurs, le budget n'augmentera ni ne diminuera les impôts des particuliers. Pour rendre la majoration des coûts de l'énergie moins pénible aux Canadiens à faibles revenus, Ottawa accordera un crédit d'impôt de \$80 à ceux qui gagnent moins de \$18,000 par année. Les conjoints peuvent tous deux

[M. Chrétien.]

demander le crédit, qu'ils habitent un logement unifamilial, une tour d'appartements ou qu'ils soient locataires. Cette mesure coûtera un milliard de dollars au gouvernement. Le budget sera fortement axé sur l'énergie et comportera d'autres mesures à cet égard, notamment un élargissement du programme d'isolation des maisons, qui bénéficiera d'une aide accrue. Une grande partie des revenus dont le gouvernement aura besoin pour appliquer les mesures proposées dans le budget proviendra d'une taxe d'accise de 25c. sur l'essence, qui entrera en vigueur dans toutes les stations-service dès mercredi matin.

Cela se rapproche beaucoup de ce que l'on trouve dans le budget. Les journaux signalent aujourd'hui, partout au Canada, que des files d'attente se formaient aux pompes hier soir à cause de cela. Le fait qu'il ait été très près de la vérité...

• (1510)

M. MacEachen: Il a mis en plein dans le mille sur certains points.

M. Chrétien: Il est tout à fait évident que quelqu'un a parlé. On ne lui a pas remis de document, mais on lui a parlé, directement ou par l'entremise d'une autre personne.

Je n'ai rien personnellement contre le ministre des Finances (M. Crosbie). Mais je dois dire à la Chambre que j'ai déjà été ministre des finances moi-même. J'ai eu des consultations très difficiles avec les provinces, et certains députés de l'opposition m'accusaient alors d'être un dictateur parce que je ne pouvais pas en dire autant que je l'aurais voulu. C'était la première fois qu'un ministre des Finances consultait les gouvernements provinciaux dans le cadre du processus budgétaire fédéral. J'essayais d'obtenir la collaboration de ces derniers. Pour cette raison, j'ai pris toutes les mesures nécessaires pour garantir qu'il n'y ait pas de fuite. Cela a été extrêmement difficile à faire, tant à la Chambre qu'à l'extérieur, mais j'ai toujours assumé ma responsabilité de défendre le caractère secret de l'exposé budgétaire.

Les media ont dit que nous avions pour la première fois une sorte d'effeuillage budgétaire, qu'on nous le révélait petit à petit. Or hier soir, nous nous sommes bien rendu compte, en écoutant l'exposé budgétaire pendant plus d'une heure, qu'il n'y avait là rien de nouveau. Tout le monde s'attendait à ce genre de budget.

N'est-ce pas ironique que je défende maintenant les meilleures traditions britanniques? Je suis certain que M. Diefenbaker aurait été très fier de me voir défendre la tradition britannique et dire au ministre des Finances de prendre ses responsabilités. C'est certes extrêmement difficile et je n'en veux pas du tout au ministre. Il est forcé de faire ces consultations pour préparer un document budgétaire. Il doit parfois consulter le ministre et ainsi de suite. Il doit toutefois veiller à ce qu'il n'y ait absolument aucune fuite.

Étant donné les extraits que j'ai lus à monsieur l'Orateur aujourd'hui et les déclarations qui ont été faites à la Chambre ces jours-ci, je suis bien obligé de soulever le problème. Les compagnies pétrolières ont devancé le gouvernement et elles ont augmenté le prix du pétrole et de l'essence depuis quelques jours. Le premier ministre (M. Clark) a commis une terrible indiscretion il y a quelques semaines en déclarant à la Chambre qu'il devait consulter les compagnies avant d'augmenter les impôts. Nous voyons bien qu'il les a effectivement consultées puisqu'elles ont pu le devancer en augmentant le prix de l'essence la semaine dernière.